

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du jeudi 4 juin 2020**  
19h30 – 21h15

Présents :	M. Philippe Somsy	Président	(PS)
	Mme Catherine Roulet	Représentante communale	(CR)
	M. Christian Menétrey	Représentant communal	(CM)
	Mme Roxane Berger	Parent d'élève	(RB)
	M. Alain Bugnon	Parent d'élève	(AB)
	Mme Delphine Hilty	Parent d'élève	(DH)
	Mme Sandra Cibert Prod'hom	Représentante scolaire	(SC)
	Mme Véronique Luethi Scepovic	Représentante scolaire	(VL)
	M. Thierry Wolters	Représentant scolaire	(TW)
	M. Philippe Jeanfavre	Représentant civil	(PJ)
	M. Vincent Odier	Représentant civil	(VO)
	M. Ettore Morelli	Représentant civil	(EM)

Mme S. Jatton tient le procès-verbal de séance

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour:

- 1) Approbation du PV du 16 janvier 2020
- 2) Communications de la Municipalité
- 3) COVID-19
- 4) Agenda futur
- 5) Communications de la Direction
- 6) Divers et communications individuelles

Ouverture de la séance à 19h30 et PS souhaite la bienvenue à tous dans cette configuration particulière. En raison des mesures sanitaires, cette séance a lieu dans la salle du conseil communal.

**1. Approbation du PV du 16 janvier 2020**

Page 3, projet numérique, il s'agit des enseignants de 1-4P qui finiront de se former cette année et non pas les enseignants de 1-2P.

**2. Communications de la Municipalité**

PS: construction, trois projets importants pour la commune.

- 1) Mottier B : un consensus a été créé concernant la rénovation.
- 2) Collège de Crétalaison : il sera repris par l'équipe du parascolaire. La médiathèque y sera transférée.
- 3) Champ d'Aullie : le collège accueillera des classes de 1-6P

UAPE Rionzi : une extension sera créée en prolongation du bâtiment existant. Elle permettra d'accueillir à la rentrée d'août 2020 24 élèves du collège de Crétalaison.

### 3. COVID-19

PS : Service loisirs, un lien très fort existe entre les animateurs et les enfants. Un accompagnement régulier a été mis en place avec les familles et les enfants. Afin de toucher toutes les familles, des courriers ont été envoyés. Des informations étaient visibles sur le site de la commune. Les animateurs ont mis en place une radio diffusée à travers le site de Radio Bus, ils ont aussi travaillé sur le journal du Mottier. Les animateurs ont eu de la peine à faire valoir leur travail et de s'intégrer au sein de la commune ainsi que de l'établissement scolaire. Ce phénomène touche beaucoup de commune. Mme Amarelle, Conseillère d'Etat a été sensibilisée à cette problématique. Il rappelle que le niveau de confiance et d'échange est élevé avec les éducateurs et que l'école ne le perçoit pas forcément. Une solution serait de les intégrer au Conseil des élèves.

EFAJ : Réouverture compliquée le 11 mai 2020. Beaucoup de collaboratrices étaient à risques. Très belle solidarité au sein du réseau pour garantir cette réouverture.

Réfectoire : Un grand nombre de modifications ont été effectuées afin d'accueillir les enfants. Le port du masque a été obligatoire jusqu'au 4 juin 2020 pour les intervenants du réfectoire. Malgré cela le nombre d'inscrit a baissé.

Parascolaire : reprise d'une partie des activités le lundi 8 juin 2020

DH : Les animateurs pourraient-ils venir se présenter lors d'une prochaine séance ?

PS : Ils seront invités lors d'une prochaine séance.

RB : Relève que les bus circulent à moitié vides Il serait judicieux d'expliquer aux parents les mesures sanitaires prises dans les bus et au réfectoire. Les parents pourront inscrire leurs enfants en connaissance de cause.

PS : Ce sera chose faite mais attention les directives sanitaires d'aujourd'hui ne seront certainement pas celles de la rentrée d'août.

CM : informe que le 13 mars une cellule de crise a été créée et qu'il en est le responsable. En font partie: le directeur de l'école, la police municipale, le secrétariat communal, la responsable RH et lui-même. L'administration communale a été fermée le 20 mars avec la mise en place du télétravail. Un retour progressif dans le bâtiment à partir du 11 mai. Cette cellule de crise reste ouverte. Il remercie de l'excellente collaboration entre tous les intervenants.

TW : L'école a prêté des I-Pad aux enfants n'ayant pas de matériel informatique. Tous les élèves 9-11S ont dorénavant accès à Microsoft Office 365. Les enseignants ont très rapidement mis en place « l'école à distance » et grâce à la visioconférence, un lien est resté établi entre l'enseignant et l'élève. Malgré tout, un certain nombre d'élèves a perdu pied. Des moyens supplémentaires seront octroyés l'année prochaine afin de les soutenir dans leurs apprentissages. Le SAS (service d'accueil scolaire) a permis d'accueillir les enfants de parents devant se rendre sur leur lieu de travail. Il a été opérationnel du lundi 16 mars au 25 mai, vacances de Pâques comprises. Il a été assuré par un tournus d'enseignants.

CR : relève le travail fourni par les enseignantes pour accompagner les parents d'élèves de la classe TSA. Cette aide a été fortement appréciée des parents.

RB-AB : remercie l'école pour le travail effectué par les enseignants, l'organisation du SAS ainsi que de l'excellente communication.

RB : l'APE est prête à organiser des cours de mise à niveau.

#### 4. Agenda futur

Prochaines séances fixées aux jeudis 8 octobre et 3 décembre 2020 à 19h30 à la salle de travail de la médiathèque du collège du Mottier B.

#### 5. Communications de la direction

TW : 11S : Durant la semaine du 22 au 26 juin 2020, des examens oraux formatifs seront organisés en français, mathématiques, allemand, anglais, et option spécifique ou option complémentaire orientée métiers. Un bulletin informatif regroupant les notes de ces examens sera transmis aux parents.

Les promotions 11S auront lieu les 2 et 3 juillet 2020, par classe dans le Mottier F. Ils seront suivis d'un verre de l'amitié dans la cour du Mottier.

Le projet 360 va redémarrer à la rentrée d'août. Le comité a été constitué.

Ile d'Yeu : Départ prévu en juin 2021 après les ECR et les orientations. (Projet annulé suite à l'annonce de Mme Amarelle, pas de voyage à l'étranger en 2020-2021)

Orientation en 9<sup>è</sup> : 3 élèves ont 19.5 points et font parties des « cas limites ». L'école entrera en discussion pour une orientation en VP.

Journée continue : l'étude débutera l'année scolaire prochaine. On invitera lors d'un prochain Conseil, un collègue qui a passé de 5-2 à 4-3 afin de nous faire une idée.

#### 6. Divers et communications individuelles

RB : Afin que du matériel informatique puisse être accessible à tous, des offres très intéressantes seront-elles proposées aux parents ?

TW : Rien de prévu pour ces prochains temps.

DH : Y a-t-il un aménagement de prévu dans la cour du Mottier ?

TW : Un projet avait débuté mais a été arrêté suite à des éventuels travaux du Mottier B. Le dossier sera rouvert.

PS : Prend congé Mme Luethi et M. Jeanfavre et les remercie pour tous le travail fourni durant ces nombreuses années.

**Les prochaines séances sont fixées aux jeudis 8 octobre et 3 décembre 2020 à 19h30.**

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21h15.

Le président :



P. Somsy

La secrétaire :



S. Jatton